



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS qu'une demande de dérogation mineure (numéro 2023-05-0043), a été déposée par la Commission scolaire Eastern Townships. La demande vise à permettre l'installation d'une serre en forme de dôme sur le terrain de l'école Sunnyside, au 435 rue Dufferin, lot 5 075 820, en contravention avec l'article 8.1 du Règlement de zonage 2012-URB-02 qui interdit les bâtiments de ce type.

Toute personne s'opposant à la dérogation mineure pourra se faire entendre lors de la séance du conseil du 11 juin 2023.

DONNÉ A STANSTEAD, ce 26 mai de l'an deux mille vingt-trois.

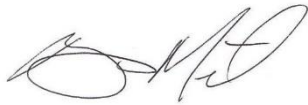
Hughes Ménard, directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 345 de la "*Loi sur les cités et villes*", je soussignée, résidante dans la Ville de Sherbrooke, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné l'avis ci-haut mentionné pour des fins municipales, par un affichage au bureau de la municipalité et par la publication sur le site web de ladite municipalité le 26 mai 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce vingt-sixième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-trois.

ET J'AI SIGNÉ:



Hughes Ménard, directeur général